

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

Publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique.

PAR

MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

1877.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE.

V. 33-34
1877-78



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1877

DEUX FLORINS D'OR ANONYMES DE MAYENCE,
ET LEUR ATTRIBUTION.

Parmi les très-nombreux florins d'or des archevêques-électeurs de Mayence, on n'en connaît que deux qui sont anonymes, si l'on ne tient compte de quelques très-légères variétés de ces deux mêmes florins d'or.

Les attributions données jusqu'ici à ces deux pièces, l'une très-rare et l'autre passablement rare, ne me semblent pas être très-exactes ; je vais donc essayer de les restituer à qui de droit.

I.

La première de ces pièces est restée longtemps inconnue ; elle est encore, pour ainsi dire, inédite, n'ayant figuré jusqu'ici que dans deux catalogues de ventes.

C'est, à peu près certainement, le plus ancien florin d'or de l'électorat de Mayence :

Saint Jean-Baptiste. Type des florins de Florence ; entre la tête du saint et la fin de la légende, une mitre épiscopale :

S · IOHT — NNEB · — La fleur de lis.

✱ FLORI' — 'ELTTEV · (Eltvil).

Cappe (*Mainzer Münzen*) a omis ce florin dont, jusqu'à présent, on ne connaît que trois exemplaires, desquels deux se trouvent dans la collection du comte de Robiano

à Bruxelles. Le premier a été trouvé dans les terres de madame la comtesse de Robiano, près d'Eltvil (¹); — le second a été acquis, en 1869, à la vente du comte de Knebelsberg (Vienne, n° 5205). Il a été payé la somme fort ronde et passablement élevée de 200 florins d'Autriche. — Enfin, un troisième exemplaire a fait son apparition lors de la vente du capitaine de Löhr et d'autres, qui eut lieu à Francfort s/M., en octobre 1875. (Voir le n° 3054 du catalogue.) Ce dernier exemplaire fut poussé jusqu'à 91 marcs, soit fr. 115-75.

Ces trois exemplaires, d'après le catalogue cité en dernier lieu, offrent entre eux de légères différences.

Les deux catalogues attribuent ce florin à Gerlac de Nassau, électeur de Mayence (1546-1571, ou plutôt 1555-1571; car il ne parvint au pouvoir que dans les tout derniers jours de l'année 1555). Cette attribution, à laquelle je ne saurais me ranger, est fondée uniquement sur un document de l'an 1554, par lequel Gerlac ordonne de frapper des florins d'or à Eltvil. On assure que c'est là un de ces florins, et que l'on n'en connaît pas d'autres qui soient frappés à Eltvil.

Or, par deux documents portant la même date, Gerlac de Nassau ordonne de frapper des florins d'or, tant à Miltenberg qu'à Eltvil (²), et, bien que l'on ne connaisse

(¹) *Eltvil, Altavilla* ou *Elefeld*, petite ville sur la rive droite du Rhin, à trois petites lieues de Mayence, où les électeurs avaient un château dont on voit encore les ruines. C'est là que fut transporté le matériel d'imprimerie de Gutenberg.

(²) Voir WÜRDIGWEIN, *Monetarium Rhenanum*, dans ses *Diplomataria Moguntina*, 1788-1789, in-4°, t. II, pp. 183 et suiv. — Ces ordonnances

aucun florin portant en même temps le nom de Gerlac et celui, soit d'Eltvil, soit de Miltenberg, il n'y a pourtant pas le moindre doute qu'il existe un assez grand nombre de ces florins, frappés en exécution des deux ordonnances de 1354. Seulement, ces pièces, portant toutes l'ancien type de Florence, n'indiquent pas le lieu où elles ont été frappées, de sorte qu'il est très-difficile, et peut-être même impossible, de distinguer les pièces émanant de l'un de ces ateliers de celles qui proviennent de l'autre (1). — Mais, parmi les nombreuses monnaies de Gerlac, même en y comprenant les petites pièces de billon, aucune n'est anonyme, et lorsqu'il put enfin arriver au pouvoir, ce prince n'avait pas le moindre motif pour cacher son nom.

Il n'en est pas de même pour son prédécesseur et ensuite son concurrent, Henri III, comte de Virnebourg (1528-1555).

Celui-ci, bien que nommé par le pape Jean XXII, contre la volonté du chapitre de Mayence, se brouilla avec le pape Clément VI, par suite de son attachement pour Louis de Bavière, que Clément voulait déposer. Henri, refusant de se soumettre aux désirs du souverain pontife, celui-ci le condamna, le démit de sa dignité et lança même contre lui l'excommunication. Le 7 avril 1346, Gerlac de Nassau fut nommé à sa place par le pape, mais il ne put parvenir à se faire reconnaître. Henri sut se

pour des florins d'or à frapper à Eltvil et à Miltenberg, ont été renouvelés, d'après l'ouvrage cité, à diverses reprises.

(1) Ces florins d'or, au type florentin, sont les plus anciens de Gerlac. J'en possède cinq variétés, et il paraît en exister encore davantage.

maintenir au pouvoir jusqu'à sa mort, arrivée le 21 décembre 1555. Toutefois, bien que Henri ne tint aucun compte de sa déposition ni de son excommunication, l'administration de l'archevêché fut remise, de son consentement, entre les mains de trois chanoines, sous réserve d'un revenu de mille marcs d'argent. Cela n'empêcha pas cependant Henri de remplir les fonctions d'électeur et de continuer à résider dans son château d'Eltvil, d'où sont datées la plupart des chartes émanées de lui pendant les dernières années de sa vie (1).

Il est donc beaucoup plus vraisemblable que le florin d'or qui nous occupe a été frappé entre 1546 et 1555, pendant l'administration des trois chanoines. Henri, frappé d'excommunication par le souverain pontife, n'aura osé y mettre ni son nom, ni sa qualité, ni ses armoiries.

Ce qui est certain, c'est que le château d'Eltvil, dont Henri avait achevé la construction, était sa résidence favorite. Il est même très-probable qu'il y mourut. On ignore, à la vérité, le lieu précis de son décès; mais plusieurs auteurs croient qu'il a été inhumé, soit à Eltvil même, soit au monastère d'Eberbach, situé fort près de cette petite ville.

Le florin d'or en question rappelle beaucoup celui, anonyme également, qui a été attribué avec raison par M. de Coster à Englebert de la Marek, prince-évêque de Liège (1545-1564), et qui porte la légende : *Sant-Petrii* (2).

(1) On peut consulter à ce sujet, entre autres : JOANNIS, *Scriptor. rer. Mogunt.*, t. I, pp. 660 et suiv. ; *l'Art de vérifier les dates*, édit. in-8°, t. XV, pp. 419-420.

(2) Voir *Revue numis. belge*, 2^e série, t. IV, pp. 31 et suiv. ; —

Celui-ci aura paru vers la même époque, mais probablement quelques années plus tard.

Pendant le long règne de Henri III, les numismates ne citent de lui qu'un petit nombre de misérables petites bractéates, toutes muettes, et dont aucune n'a été frappée dans les contrées rhénanes. J'ai toujours cru que l'on retrouverait un jour d'autres monnaies de ce prince, et je pense encore qu'on en découvrira.

II.

Le second florin d'or anonyme est beaucoup plus connu, comme il est beaucoup moins rare que le premier. Il a été représenté plus ou moins bien depuis longtemps, à diverses reprises :

Saint Martin, nimbé et en costume d'évêque, est assis sur un trône gothique; il tient la crosse de la main gauche et semble bénir avec la droite.

SES ✕ MARTINVS ✕ EPS · (Mertinus pour Martinus). L'écusson de Mayence.

✕ MONETA ✕ OPIOI ✕ PINGENSIS ·

Cette pièce est représentée, entre autres, deux fois dans l'ouvrage de Zepernick, *die Capitels und Sedisvacanzmünzen*; la première fois très-inexactement, pl. I, n° 6; la seconde beaucoup mieux, mais avec OPOI au lieu de OPIOI, 2^e supplément, pl. XIX, n° 212. Elle l'est aussi dans le livre de Cappe, *Mainzer Münzen*, pl. VII, n° 112.

Il existe une légère variété de ce florin, portant EPC au lieu de EPS , et OPIQ au lieu de OPIQI .

Zepernick, dans l'ouvrage cité, pp. 27 et 28, attribue cette pièce à Conrad II de Weinsberg (1590-1596). Il est suivi en ce sentiment par Cappe, *l. c.*, p. 115, n° 594.

Le motif donné à cette attribution n'a pas de valeur. C'est celui que le type serait le même que celui d'un florin d'or de Conrad II.

Or, ce même type se rencontre sur une quantité de florins d'or de Mayence, frappés sous au moins quatre princes différents. J'ai sous les yeux un florin d'or de Jean II de Nassau (1597-1419), frappé également à Bingen, et qui ressemble plus encore au florin anonyme. Il n'y a guère d'autres différences que celles-ci : l'évêque n'est pas nimbé; — au lieu du nom de saint Martin, on lit celui de Jean, et aux pieds de l'évêque on voit un petit écusson portant le lion de Nassau. D'autres florins d'or du même Jean II, frappés, tantôt à Bingen, tantôt à Hochst, offrent également une grande ressemblance avec le florin anonyme; mais on y remarque en plus une roue sur la poitrine de l'évêque. Cappe et d'autres les ont attribués à Jean I^{er} de Ligny; mais ils appartiennent bien certainement à Jean II de Nassau.

Je n'attribue cependant pas au même Jean II le florin anonyme, bien qu'on puisse le faire avec un peu plus de vraisemblance qu'on ne l'a fait pour Conrad II de Weinsberg.

Jean II de Nassau s'est toujours distingué, bien plus par son astuce que par sa modestie; il n'avait d'ailleurs aucun motif pour garder l'anonyme, et l'on ne pourrait citer aucune de ses nombreuses pièces où il l'ait gardé.

Je puis encore moins me ranger à l'avis de MM. les *Experts*, comme ils s'intitulent, de ces aimables Israélites qui fabriquent habituellement les catalogues de ventes de monnaies en Allemagne. Ces messieurs, dont l'expertise en fait de numismatique laisse parfois à désirer, circonstance dont les fins connaisseurs profitent, sont au moins très-experts quand il s'agit de chauffer les enchères par des indications plus insidieuses qu'exactes.

Dans presque tous les catalogues de ventes, le florin d'or anonyme dont il s'agit, lorsqu'il s'y rencontre, se trouve désigné sous la rubrique de : *Florin d'or sede vacante de 1596*. Et il se trouve toujours des dupes qui s'y laissent prendre.

Pour ce qui concerne l'année de son émission, je suis presque d'accord avec MM. les *Experts* ; mais quant à donner à cette pièce la dénomination de *Sede vacante*, c'est tout bonnement une absurdité. En effet, le chapitre de la cathédrale de Mayence ne faisait pas frapper de monnaies à cette époque pendant la vacance du siège. Il avait, déjà depuis quelque temps, obtenu de l'Empereur, le privilège exclusif et exceptionnel d'émettre des pièces d'or pendant le vivant de l'archevêque. Ces pièces, nommées florins de Saint-Martin (*Martins Gulden*), sont connues (1). Elles avaient un type fort différent de ceux

(1) L'ouvrage cité ci-dessus de Zepernick décrit et donne les figures de seize de ces pièces d'or extrêmement rares, jetons de présence du chapitre de Mayence. Les plus anciennes appartiennent au *xiv^e* siècle et les plus récentes au commencement du *xviii^e*. J'en possède deux demeurées inconnues à Zepernick, dont l'une, très-belle et fort curieuse, remonte au *xiv^e* siècle.

qu'employaient les archevêques-électeurs, et n'étaient point frappées à Bingen, mais bien à Mayence.

Le florin anonyme, je n'en fais aucun doute, a été émis en l'année 1597.

Voici, en peu de mots, l'explication historique de cette pièce anonyme.

La mort enleva de ce monde, le 19 octobre 1596, l'archevêque Conrad II de Weinsberg. Dès les premiers jours de novembre, le chapitre assemblé élit, à une forte majorité, Godefroid de Linange. Le siège ne demeura donc vacant qu'un très-petit nombre de jours.

Godefroid, très-légitimement et canoniquement élu par le chapitre, prit le titre d'*Elu de l'église de Mayence*, tant dans les documents émanés de lui que sur son sceau (1). Mais, par malheur, il tarda par trop de prendre les mesures nécessaires pour obtenir la confirmation du saint-siège.

Jean, comte de Nassau, chanoine de Mayence, homme aussi rempli d'astuce que d'ambition, sut profiter de cette négligence. Il se rendit à Rome et, par ses intrigues, parvint à se faire nommer archevêque directement par le pape, sans tenir compte des vœux, des droits et de l'élection du chapitre.

Godefroid, prélat savant et vertueux, mais d'un caractère timide, bien qu'appuyé par le roi des Romains et par la majorité du chapitre, ne résista que pendant quelques

(1) Ce sceau aux armes de Mayence et à celles des comtes de Linange, se trouve gravé sous le n° 31, dans les *Nova Subsidia diplomatica* de Würdtwein, t. VII.

mois et finit par céder la place à son concurrent, plutôt que d'exposer son pays à une guerre civile.

Jean de Nassau avait été nommé au siège de Mayence par le pape Boniface IX, le 24 janvier 1397. Par bulle des nones de juillet, le même pape ordonna aux sujets de l'électorat de reconnaître Jean en qualité d'archevêque. Ce ne fut cependant que vers la Toussaint de la même année 1397 que Jean de Nassau fut mis en possession de sa dignité.

Il n'y a donc guère de doute : le florin d'or anonyme fut frappé entre les mois de février et de novembre 1397. Godefroid de Linange aurait certainement eu le droit de s'y intituler *Elu de Mayence*, et d'y faire apposer l'écusson de ses armes ; mais, voyant son titre disputé, la timidité de son caractère l'en aura empêché.

Comme on aura pu le voir, l'opinion qui affirme que, si les monnaies éclaircissent parfois l'histoire, l'histoire éclaircit plus souvent les monnaies, est de nouveau confirmée par l'essai d'attribution de ces deux florins d'or.

H. HELBIG.
